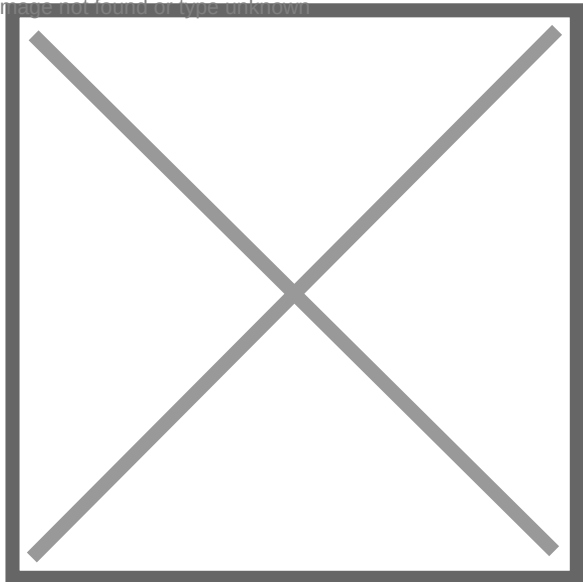


Image not found or type unknown



Absence d'un co emprunteur pour vente ou location

Par **calydlz**, le **12/06/2011** à **13:12**

Bonjour,

En 2005, avec mon mari nous avons fait construire, nous sommes actuellement en instance de divorce et séparés légalement depuis mars 2009. J'occupe la maison avec mon fils, et je suis la seule à assurer le crédit sur décision du juge, depuis cette date . Mon mari de nationalité mexicaine est reparti dans son pays sans probabilité de retour, et celui ci ne verse plus de pension alimentaire. Par contre, concernant la maison, je ne sais pas si j'ai la possibilité de vendre notre bien ou de la louer étant donné son absence, mais depuis mars 2011, je ne peux quasiment plus faire face au règlement des mensualités du crédit. Pourriez-vous m'éclairer ? merci d'avance.